

Corps et Savoir



Pour citer cet article :

Philippe Perrot,
" Les rapports de force dans la société et l'impact sur le rapport entre corps et savoir ",
, Actes de Corps et Savoir, ,
mis en ligne le 11 février 2010.
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/corpssetsavoir/index.html?id=243>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Les rapports de force dans la société et l'impact sur le rapport entre corps et savoir

Philippe Perrot

Unité de Recherche « Migrations et Société » (URMIS). Département de Sociologie-Ethnologie, Université de Nice-Sophia Antipolis.
Philippe.PERROT@unice.fr

Le but de cette communication est d'exposer le cadre d'une réflexion sociologique qui considère (encore) comme un élément central de l'analyse les rapports de force sociaux. Elle avance que les rapports de force sociaux de nos sociétés ne peuvent se comprendre que dans le cadre d'une liaison fondamentale entre le savoir et le pouvoir : le rapport au savoir ne peut pas être distingué d'un rapport au pouvoir. Si cette liaison est aujourd'hui peu appréhendée, c'est essentiellement parce que la perspective économique à acquis depuis la fin des années 70 une centralité tout à fait importante. La « connaissance » (« économie de la connaissance »), le « cognitif » (« capitalisme cognitif ») sont ainsi inclus dans une idéologie dans laquelle la technologie, en tant que sphère propre, serait une « ressource » pour la « croissance » économique. Pourtant, le simple fait qu'une organisation dédiée au bien-être économique comme l'OCDE pousse, à travers les tests PISA, à une détechnicisation des enseignements scolaires, notamment mathématiques, nous fait légitimement douter du bien fondé de ce discours. En fait il est bien plus rentable de considérer l'insistance actuelle sur les savoirs et l'école comme une transformation des modalités des rapports de force sociaux. Or, c'est le « corps » qui permet ici le gain d'intelligibilité nécessaire. Comme l'avancé en effet Pierre Bourdieu dans le cadre de sa perspective comparative, l'évolution des rapports de force sociaux passe par une désincorporation du pouvoir : on passe d'un « mode élémentaire de domination » dans lequel la domination se fait de « personne à personne » dans le cadre d'une « création continuée » (« charisme »), à un autre mode dans lequel la domination est déposée dans des mécanismes objectifs – des institutions – tels le marché autorégulé (*selfregulating market*), l'Etat, la justice, les constitutions démocratiques, le système éducatif. Dans le passage de la domination *portée / actualisée* à la domination *déposée / appliquée*, on peut ainsi comprendre pourquoi il est toujours nécessaire de rappeler que « savoir » et « corps » sont liés : l'institutionnalisation ayant comme condition de possibilité la maîtrise d'un certain degré de connaissance (au moins la maîtrise de l'écriture puisque, sans même parler des autres instances, dont un État qui est de plus en plus doté de titres scolaires, un « marché » ne peut se concevoir que dans le cadre d'une comptabilité rationnelle), on comprend que le Savoir puisse être considéré comme une source essentielle du Bien dans le cadre d'une « économie du symbolique ». Or, à moins de se nier lui-même, ce savoir ne peut entamer l'objectivité acquise par ailleurs entre le corps et le pouvoir : à un pouvoir sans corps correspond donc un savoir sans corps.